



## Société pour l'Ordinateur et les Féru(s) de Technique

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du jeudi 8 mai 2025

Lieu : Trélex, salle informatique

Heure : 20h00

25 personnes sont présentes

Aucune personne excusée

### L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil et bienvenue
2. a) Approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2024  
b) Approbation du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 27 février 2025
3. Rapport du président
4. Approbation des comptes 2024
  - a) Présentation des comptes
  - b) Rapport des vérificateurs des comptes
  - c) Approbation des comptes et décharge au comité
5. Fixation des cotisations
6. Election du comité
7. Election de deux vérificateurs des comptes
8. Propositions du comité
9. Propositions individuelles
10. Divers

1. **Accueil et bienvenue.** Le président Jean-Marc Bonvin salue les personnes présentes et les remercie pour leur participation à cette assemblée générale qui est l'avant dernière du club.
2. a) **Approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2024.** Il est approuvé à l'unanimité.  
b) **Approbation du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 27 février 2025.** Le président rappelle que l'association sera dissoute fin 2026. Des techniciens resteront à disposition des membres et les adresses mail seront actives jusqu'à fin 2036. Le PV est approuvé à l'unanimité.
3. **Rapport du président.** Actuellement, le club compte 89 membres dont 10 familles de 2 à 3 personnes. La fréquentation des soirées techniques est faible, il y a même eu des annulations par manque de participants. Les soirées cinéma réunissent une douzaine de personnes et les après-midi et soirées à thème sont un peu mieux suivies. Le but premier de ces moments est de diffuser et donner des informations.

#### **4. Approbation des comptes 2024**

- a) Présentation des comptes par le caissier René Volery. Il n'y a pas eu d'événements particuliers lors de cet exercice. Les frais principaux sont le loyer pour CHF 6'000.00, l'enseignement CHF 5'200.00 et Swisscom pour CHF 778.00. L'exercice se boucle avec une perte de CHF 9'299,01. Le ratio revenus-coûts est passé en dessous des 30%. Les fonds propres sont en diminution. Le président annonce que le Wifi sera installé par la commune et diminuera un peu les charges du club qui en bénéficiera.
- b) Rapport des vérificateurs des comptes. Sans nouvelles de Monique Bezençon, Monique Fontaine fonctionne seule comme vérificatrice. Elle lit son rapport à l'assemblée. Elle a constaté l'exactitude des pièces justificatives, elle recommande à l'assemblée d'approuver les comptes 2024 et de donner décharge au comité.
- c) Approbation des comptes et décharge au comité. Les comptes sont acceptés à l'unanimité et le caissier est remercié pour son excellent travail.

**5. Fixation des cotisations.** Pas de changement. Il est décidé qu'il ne sera pas demandé de cotisation d'entrée si de nouveaux membres demandaient leur adhésion.

**6. Election du comité.** Les 5 membres en place sont réélus.

**7. Election des vérificateurs des comptes.** Monique Fontaine se représente, elle sera accompagnée de Michèle Allaman, Olivier Monge est nommé suppléant.

**8. Propositions du comité.** Le président lance un appel pour trouver des membres pour effectuer la liquidation de l'association. Claude-Alain Depallens accepte, merci à lui. Le président annonce que quelques ordinateurs seront donnés, d'autres vendus ainsi que le beamer et la barre de sons.

Geneviève Henet communique qu'elle est mandatée pour organiser une petite fête en fin d'été 2026. Afin de ne pas revivre les difficultés rencontrées lors de la fête des 30 ans du club, elle sera stricte et demandera aux membres de s'inscrire à l'avance afin de faciliter la location d'une salle adaptée. Ce sera une soirée surprise. Geneviève est soutenue dans sa démarche et applaudie pour son investissement.

**9. Propositions individuelles.** Aucune proposition reçue, la parole n'est pas demandée.

**10. Divers.** Le président rappelle qu'il ne répond que rarement à son téléphone, il est plus sûr de le contacter par mail. Il communique que Facebook et Instagram prennent les données des comptes pour alimenter l'IA. Il est très compliqué de se séparer d'un compte Facebook. L'Intelligence Artificielle se trouve bientôt sur toutes les applications. L'émission d'A Bon Entendeur du 6 mai 2025 peut aider à mieux comprendre ce phénomène ([www.abe.ch](http://www.abe.ch)). Le président recommande d'éviter l'utilisation du moteur de recherche Google et de privilégier swisscows.

Forts de ces recommandations avisées, les membres du club sont conviés au traditionnel et apprécié verre de l'amitié préparé de mains de maître-esse par Geneviève que nous remercions vivement.

Le président :

Jean-Marc Bonvin

La secrétaire :

Danièle André